



Poursuite dentiste pour mauvais soins et mauvaise information

Par **drox_old**, le **07/09/2007** à **16:52**

Bonjour,

Je voudrais savoir si les faits suivants peuvent être considérés comme une faute d'un dentiste par la justice:

- Suivre un jeune patient pendant 10 ans sans corriger ou faire corriger un problème orthodontique d'articulé dentaire. J'ai à ce propos déjà trouvé la jurisprudence suivante: 'Commet une faute le dentiste qui ne rééquilibre pas l'articulé dentaire de son client'

Numéro :JB09997_1 Date : 1992-04-07

Juridiction : COUR D'APPEL DE BRUXELLES, CHAMBRES CIVILES, 16E CH

Siège : LUMEN

Chapeau : RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE

- Réaliser des mauvaises dévitalisations (sans anesthésie) ayant vraisemblablement conduit des années plus tard à une infection + kyste + chirurgie + autres retraitements

Voilà si quelqu'un est calé en la matière ou peut m'orienter...

D'avance merci !